

SEMAG

BP 289 Boisripeaux

97 182 Les Abymes Cedex

Rapport n° E6TC-R1513/16/OF/HG/ND du 13 Juillet 2016 (VF2)

Rédaction d'un document cerfa cas-par-cas pour le projet d'aménagement du quartier de Poirier- Gissac

Commune de **SAINTE ANNE**



REFERENCES

Titre	Rédaction d'un document cerfa cas-par-cas pour le projet d'aménagement du quartier de Poirier-Gissac Commune de SAINTE ANNE
Destinataires	SEMAG BP 289 Boisripeaux 97 182 Les Abymes Cedex
Personne(s) rencontrée(s)	Mme Boissinot –SEMAG
Auteur(s)	Gaëlle HEBERT Olivier FELICITE Vinca DEVAUCHELLE Caraïbes Environnement Développement
Contrôle qualité	Olivier FELICITE Caraïbes Environnement Développement
Références	E6TC-R1513/16/OF/HG/VD
Version	F2
Date	13 Juillet 2016

Ce rapport est basé sur les conditions observées et les informations fournies par les représentants de l'établissement lors de nos visites.

Les recommandations ou observations qu'il contient constituent un inventaire non exhaustif ou définitif, ne couvrent pas tous les dangers ou risques potentiels des activités de l'établissement, ni ne garantissent que l'établissement est en règle avec les dispositions législatives, réglementaires, normatives ou statutaires applicables.

Aucune prestation fournie par Caraïbes Environnement ne peut s'assimiler à de la maîtrise d'œuvre et Caraïbes Environnement n'est en aucun cas locateur d'ouvrage, concepteur ou maître d'œuvre.

Ce rapport a pour objet d'assister l'entreprise dans les actions de prévention et de protection de l'environnement et de la maîtrise des risques. Le contenu de ce rapport ne pourra pas être utilisé par un tiers en tant que document contractuel.

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Opération d'aménagement immobilier "Les Dolines" au lieu-dit Poirier, à Sainte Anne

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	<p>SHON = 20 510 m²</p> <p>Terrain d'assiette d'une superficie = 6 ha</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet comprend une zone commerciale (une dizaine de commerces), une zone d'habitats collectifs (environ 150 logements), une zone de logements individuels jumelés (8 à 12 logements) et une zone de logements individuels (10 à 14 lots).

La voirie, les réseaux de collecte des eaux pluviales, des eaux usées, d'adduction en eau potable, de téléphone, d'électricité, d'éclairage public et les raccordements aux réseaux publics correspondant seront réalisés par le maître d'ouvrage.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à développer un Eco-quartier valorisé par des liaisons fortes avec son environnement immédiat en cohérence avec les atouts existants du site et du paysage. (cf.pièces annexes Permis d'aménager)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase de travaux est prévue sur une durée estimée de 24 mois.

La réalisation de l'opération est prévue en une seule tranche.

Les travaux débiteront par la création du boulevard urbain.

Les travaux consisteront en :

- du défrichage,
- des affouillements,
- des terrassements
- la création des réseaux sur le site et leur raccordements aux réseaux voisins
- les travaux nécessaires à la construction de bâtiments commerciaux et hébergements ainsi que des voiries.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet comprend une voie de liaison Nord-Ouest/Sud qui se raccorde à la RN4 et à la RD 114, soit deux entrées de quartier. Autour de ce boulevard urbain, se développent :

- à l'ouest, un espace commercial avec surface de vente, dépôt, parking et une galerie d'une dizaine de commerces.
- à l'est et au nord, environs 170 logements collectifs et locatifs sociaux, ainsi que des logements individuels jumelés et des lots individuels pour du logement privatif
- une percée verte sera aménagée, partant de la mare au sud et remontant vers le nord créant un espace vert entre les logements individuels et les logements collectifs

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Déclaration au Titre de le Loi sur l'eau, conformément à la rubrique 2.1.5.0 de l'article R214-1 du Code de l'Environnement. Le projet capte un bassin versant de 7,16 ha.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de la parcelle	60 400 m ²
Surface de la voirie	8 470m ²
Surface des îlots à bâtir	45 367 m ²
Nombre de logements	190

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit
Les Poiriers de Gissac
sur la commune de
SAINTE ANNE
Parcelle cadastrale
concernée : AK 543 pour partie

Coordonnées géographiques¹ Long. 61°22'05." 9 Lat. 16°14'48" 7

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Seule la commune de Sainte Anne est concernée par le projet.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est actuellement en friche, un seul bâti en béton délabré est recensé, il sera détruit lors des travaux après désamiantage des parties concernées. La parcelle de projet est occupée par un tissu végétal de type herbage fin sans arbre à haute tige et sans cultures.

2 mares sont dénombrées sur le site, une sur la parcelle au Sud-Ouest et une en dehors au Sud Est.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Certificat d'Urbanisme N° CU 971 128 15 29 406 fait à Sainte Anne le 25 février 2016

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone naturelle d'intérêt la plus proche est une ZNIEFF terrestre de type II à 200m à l'ouest du site de projet.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de SAINTE ANNE
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Anne ne présente pas d'AVAP ou de ZPPAUP. Ainsi, de fait, le projet ne se situe pas dans une AVAP ou une ZPPAUP.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En zone basse de la parcelle, près de la RN4, une zone humide autour d'une mare est identifiée au Sud-Ouest. (SAR, PPR, IGN). Une autre mare est identifiée en dehors de la parcelle au Sud Est.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est compatible avec le PPR de la commune de Sainte Anne. Le site de projet est soumis dans sa partie Est aux dispositions communes à tous le territoire et dans sa partie Ouest aux dispositions particulières au secteur des Grands Fonds.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet n'est pas répertorié comme potentiellement pollués dans les bases de données BASOL et BASIAS.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage d'eau destiné à l'alimentation humaine n'est identifié sur le site ou à proximité immédiate.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Sainte-Anne ne présente pas de site classé ou inscrit sur son territoire.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Guadeloupe de par sa situation géographique, or continent européen, ne présente pas de site Natura 2000.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Guadeloupe, et de fait la commune de Sainte-Anne, ne présente pas de site classé au patrimoine de l'UNESCO. Le projet ne se situe pas au sein d'un périmètre des 500 m d'un monument historique. Le plus près est l'habitation Gissac.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit ici de prélèvement sur le réseau publique d'eau potable pour la consommation humaine
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un étude de sol G1 a été réalisée et a montré l'existence d'argile gonflante mauvaise pour l'assise des constructions. Une partie de ces matériaux issus du terrassement sera évacué vers des carrières dans le cadre de processus de remise en état de site. Une étude de sol G2 sera réalisée avant démarrage des travaux.
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux va entraîner le défrichage de la végétation herbacée présente sur le site, ainsi qu'un stress et une mortalité de la petite faune (écrasement, piétinement, piégeage,...). La faune pourra se réfugier au niveau de la mare qui ne sera pas concernée par les travaux et dans la ZNIEFF localisée à 200m du site.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site en friche est classée au SAR comme espace à urbaniser.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme l'ensemble du territoire, le projet est soumis aux risques cyclonique et sismique fort. Il n'est pas concerné par les risques volcaniques ni inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de chantier engendrera des bruits liés aux travaux et à la circulation des engins.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase d'exploitation entraînera une augmentation du bruit ambiant lié à l'augmentation de la population sur le site. Les 2 Routes nationales et départementales bordant le projet sont des sources de nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase de chantier, les travaux seront source de vibrations. (compacteur, circulation des poids lourds)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les voiries du projet seront éclairées, ainsi que les habitations.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La RN4 au sud du projet possède des réverbères éclairant le site du projet.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lié au trafic routier interne.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales du site seront dirigées vers les mares au sud.
	Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les mares ont déjà un rôle de tampon tant du point de vue du débit que de la qualité des eaux. Les eaux pluviales en partie Ouest seront dépollués (cf dossier loi sur l'eau en annexe)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets liés aux travaux, mais aussi au fonctionnement des commerces et aux déchets ménagers des logements. Le projet générera aussi des eaux usées. Les besoins du projet en matière d'assainissement sont estimés à 751 EH.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le seul monument de la zone n'étant pas une construction moderne sans grande valeur architecturale, l'habitation Gissac, n'a pas de co-visibilité ou de co-sensibilité avec le projet. Le site fait actuellement l'objet d'une procédure de fouille préventive. Le projet s'intègre au sein d'une dent creuse, dans un paysage à vocation agricole ayant déjà subi un fort mitage urbain.(cf.Cahier des prescriptions en annexe)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est destiné à développer des habitations, des commerces et des voiries sur un espace en friche.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets les plus proches identifiés depuis 2011 sur le site de la DEAL Guadeloupe sont :

- construction d'une maison individuel sur la parcelle AT 150 à Fonds Thézan en 2013, à une dizaine de kilomètres au sud Ouest du site
- Projet de contournement du bourg de Sainte Anne, le raccordement à la RN4 est à environ 1,5km au sud du site de projet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour ce projet :

- le projet est compatible avec le PPR et avec les documents d'urbanisme
- les enjeux du milieu physique sont modérés et les impacts fortement réduits par les mesures décidées par le porteur de projet, dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau (en annexe)
- les enjeux du milieu naturel sont faibles à modérés, et les impacts sont faibles à modérés en première approche des données, plusieurs mesures sont intégrées au projet
- les enjeux du milieu humains sont modérés, la phase de chantier aura les impacts négatifs potentiels les plus forts (gêne à la circulation, bruit, déchets...) la phase d'exploitation aura des impacts négatifs qui sont anticipés par le porteur de projet (augmentation de la circulation, des déchets, de la demande sur les réseaux) mais il aura aussi des impacts fortement positifs à l'échelle de la commune grâce à la création de logements et de commerces notamment.
- les enjeux paysagers sont modérés et les impacts fortement réduits par l'intervention de paysagistes dans la construction du projet. Les enjeux du patrimoine architectural sont faibles. Les enjeux du patrimoine archéologique sont potentiellement forts. Pour se faire, le service archéologique de la DAC a lancé une procédure de fouille sur le site du projet.

Le porteur de projet a prévu la mise en place de nombreuses mesures de réduction des impacts intégrées à son projet. Avec une mise en place de chantier vert pour gérer la phase de travaux une étude d'impact ne nous semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Permis d'aménager (cf.point 4.2)</p> <p>Dossier Loi sur l'eau (cf. point 6 Pollution) Ce dossier n'a pas été déposé à la DEAL à ce jour car nous sommes dans l'attente d'une autorisation de raccordement au réseau EU de la part du SIAEAG</p> <p>Prescriptions urbaines, architecturales et paysagères (cf.point 6 Pollution)</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Abyres .

le,

01 AOUT 2016

Signature


 Directeur du Développement
 Samuel LINZAU

BP 282 Boxtropoux - 97182 Les Abymes Cédex
 Tél. : 0590 93 23 50 - Fax : 0590 93 23 46
 Numéro Vert 800 00 00 00

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel	@		

Personne morale

Nom	BOUSSIN	Prénom	Laurent		
Adresse du siège social					
Numéro	Extension	Nom de la voie			
BP 289 Boisripeaux					
Code postal	97139	Localité	LES ABYMES	Pays	FRANCE
Tél.	0590 93 23 90	Fax	0590 93 23 46		
Courriel	l.boussin @ semag.fr				

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	BOISSINOT LECLERE	Prénom	Alexandra
Qualité	☑ Chef de projet		
Tél.	0590 93 23 47	Fax	0590 24 95 34
Courriel	a.boissinot @ semag.fr		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

